

Théâtre  
de la  
Ville  
P A R I S

DIRECTION  
EMMANUEL  
DEMARCY-  
MOTA

DAVID LESCOT AUTEUR ASSOCIÉ

# Le Système de Ponzi

CRÉATION



DU 25 JAN. AU 10 FÉV.  
{ AU THÉÂTRE DES ABBESSES }

Dossier pédagogique

SAISON 2011 | 2012

DAVID **LESCOT**

# LE SYSTÈME DE PONZI

CRÉATION

TEXTE, MISE EN SCÈNE & MUSIQUE **David Lescot**

SCÉNOGRAPHIE **Alwyne de Dardel**

ASSISTANTE À LA MISE EN SCÈNE **Laïls Foulc**

LUMIÈRES **Paul Beureilles**

COSTUMES **Sylvette Dequest**

AVEC

**Scali Delpeyrat** Charles Ponzi

**Celine Millat-Baumgartner** Rose Ponzi

**Elizabeth Mazev** Imelde Ponzi, Miss Lombard, Mac Masters, Simona Bozzi, Mussolini, Une guichetière, etc...

**Charlie Nelson** Oreste Ponzi, le banquier Zarossi, Charles Morse, le docteur Thomas, le prêtre Cortese, John Gnecco, le banquier Chmielinski, l'inspecteur des finances Franck Pope, John S. Dondero, Une vieille femme, l'avocat général Abbott, le lieutenant Mahonney, CLARINETTE BASSE, SAXOPHONES, FLÛTE, ACCORDÉON etc...

**Odja Lorca** Donna Zarossi, un avocat de Gnecco Brothers, le propriétaire Engstrom, James Francis Morelli, une infirmière, etc...

**Jean Christophe Quenon** L'oncle, un client de café, le détective Mac Call, Cassulo, le banquier De Masellis, l'épicier Giberti, le commissaire Edwin Curtis, Percy Lamb, l'avocat général Hurwitz, TROMBONE, BATTERIE etc...

**Marie Dompnier** l'infirmière Pearl Gossett, Un avocat de gnecco Brothers, Lucy Meli, secrétaires, etc...

**Clément Landais** Le marchand de meubles Daniels, CONTREBASSE, TUBA, etc...

**Virgile Vaugelade** le prêteur sur gages Rosenberg, Renato Bozzi, un représentant de voitures, l'expert comptable Pride, SAXOPHONES, etc...

**David Lescot** Mac Masters, un vendeur de rues, JR Pool, TROMPETTE, GUITARE, etc...

## L'OPÉRA DU MILLIONNAIRE

Le théâtre aime les escrocs, qui par leur habileté manipulative, éclairent avec panache les faiblesses de la société dans laquelle ils vivent. Le nom de Ponzi est apparu au cours du procès de Bernard Madoff, qui le citait en modèle de ses propres escroqueries. C'est ainsi que **David Lescot** a entendu parler de cet Italien arrivé aux États-Unis au début du siècle dernier, et qui, après quelques années de galère, a fait fortune en promettant des intérêts rapides et faramineux à qui lui confierait son argent. Simple et sans bavure. Preuve que le goût du gain efface tout sens critique, fragilise la frontière entre argent honnête et malhonnête. Mais il ne s'agit pas ici de morale. David Lescot avoue aimer les escrocs. Tout au moins au théâtre, qui, du *Tartuffe* au *Revizor* en passant par *Le Menteur* (entre autres), sait leur donner la vedette. Il est vrai que par leur habileté à corrompre un système, ils en dénoncent les failles. Beau sujet de comédie, forcément musicale comme tout le théâtre de David Lescot. Mais aussi radiographie des premiers temps du capitalisme financier, des crises et des tempêtes qu'il déchaîne parmi nous. Et enfin portrait de groupe, choral, acerbe, scandaleux, autour de Ponzi, anti-héros à l'image de son siècle, qui parvient à tirer profit de tout. Seule la mort a raison de lui.

Colette Godard

COPRODUCTION **Compagnie du Kairos - Théâtre de la Ville-Paris - La Manufacture-CDN de Nancy - Théâtre national de Strasbourg - Théâtre de l'Union-CDN de Limoges - la Halle aux Grains-scène nationale de Blois - Scène nationale de Cavaillon**

AVEC LE SOUTIEN DE l'aide à la création de textes dramatiques du **Centre national du Théâtre et du Théâtre de Nanterre-Amandiers**

**Le Système de Ponzi** est publié aux Éditions **Actes Sud-Papiers**.

## SOMMAIRE

---



© Simon Pradinas

Un homme, des actes	p. 4
Note d'intention	p. 6
La Chaîne de Ponzi	p. 7
Charles Ponzi	p. 8
“La Pyramide de Ponzi”   Nicolas Cori	p. 9
Cas Célèbres	p. 10
Comprendre l'affaire Madoff   Le Monde	p. 12
Ponzi en campagne   Le Monde	p. 13
Les dangers des systèmes de Ponzi	p. 14
Extrait	p. 18
Biographies	p. 19
Tournée & rencontres	p. 22

# UN HOMME, DES ACTES

**Pour lui, le théâtre possède une « vertu politique ». En lui, l'humour, depuis toujours, est inscrit. David Lescot, l'infatigable imprévisible homme de scène.**

Fils et frère de comédiens, **David Lescot** est lui-même acteur. Et puis auteur, metteur en scène. Et encore compositeur, musicien (guitare et principale trompette) et aussi professeur dans quelques écoles de théâtre (Nanterre, Cannes, bientôt l'École du TNS à Strasbourg) où il dirige différents ateliers... Il est, en plus, auteur associé au Théâtre de la Ville. « *Une invitation d'Emmanuel Demarcy-Mota, commencée à Reims il y a quelques années, et qui se poursuit ici. Un vrai privilège. Je suis dans le théâtre où se jouent les spectacles de Bob Wilson, Pina Bausch, Christoph Marthaler, je participe à l'élaboration de manifestations comme le festival italien, ou anglais de fin de saison... Et puis, en quelque sorte je suis partenaire du Théâtre, là où je vais, dans ce que je fais, je le représente.* »

David Lescot, un homme d'action(s), qu'il préfère au terme d'indignation. Lui, a besoin d'agir, de se faire entendre. Il a été désigné par la profession, pour interpeller le ministre de la Culture et de la Communication, au dernier Festival d'Avignon à la cour d'honneur, en ouverture du spectacle de Boris Charmatz, *enfant*. Les spectateurs ont apprécié et applaudi, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce genre de manifestation. Ils ont leurs propres soucis, et sont là pour le théâtre. En l'occurrence, la danse. Mais voilà, il y a l'effet de ce que l'on appelle la « présence » de l'artiste, sa capacité à attirer et retenir l'attention. En outre, un artiste pour qui le théâtre possède une « vertu politique » :

« *Je veux dire par là que le théâtre s'empare des questions du présent, mais je ne compare pas notre travail sur scène, à celui qui compose la vie politique. La scène est un lieu protégé d'où je peux m'adresser à chacun, y compris aux hommes de pouvoir, jouer sur l'ambiguïté, leur renvoyer leurs arguments, et même feindre de les prendre à mon compte, puisque je reste dans le domaine du symbolique. À ne pas confondre avec la réalité d'un engagement militant, et de ses combats.* »

Dans sa vie de citoyen, David Lescot se situe nettement à gauche. Dans ses actions d'homme de théâtre, il utilise à fond la liberté d'expression que lui offre ce territoire du

signe, du symbole, de la fiction. Et pour lui, si en ce lieu, cette liberté-là n'est pas admise, alors on frôle le totalitarisme.

Un élément en tout cas est pour lui, sous peine de ridicule, indispensable. Voire vital : l'humour. Une forme d'humour à l'opposé de la moquerie, du sarcasme, de ces ricanements qui tournent si facilement à l'agressivité malsaine.

En fait, David Lescot ne cherche pas à faire rire à tout prix, de n'importe quoi, mais à faire partager son infinie curiosité, ses étonnements amusés face aux mouvements du monde et aux comportements humains dans leurs infinies absurdités. C'est chez lui génétique.

« *Je pense avoir hérité de ma grand-mère paternelle, juive polonaise émigrée en France dans les années 30. Quand elle nous racontait ce qu'elle avait vécu, traversé, là-bas, et en France dans ces années-là, elle était impayable. Et pourtant...* »

Rien d'étonnant donc, si, pour David Lescot, le grand modèle soit Kafka :

« *Je suis allé dernièrement à Prague, où j'ai visité son musée, mais il est consacré à son existence, plus qu'à son œuvre, alors on ne retrouve pas sa drôlerie intense...* »

« *Kafka entraîne sur des routes qui n'ont pas de fin. Un critique a dit de lui qu'il sait, dans ce qui nous est connu, familial, nous faire vivre l'étrange. Il nous apprend à nous reconnaître comme l'étranger.* »

« *C'est vrai, je me sens étranger, je suis étranger. Et cela ne me gêne pas, au contraire. Je sais d'où je viens, je ne renie rien, mais je ne me sens appartenir à aucune communauté, ce qui ne m'empêche absolument pas d'embrasser des causes.* »

Non pas son origine mais son histoire... Ses parents, son père, il en a revécu quelque chose... Seul en scène, juste avec la guitare rouge de son adolescence, c'était *La Commission centrale de l'enfance*, la vie dans les colonies de vacances organisées dans l'immédiate après-guerre par le PCF alors en pleine gloire, pour les enfants juifs.

Plus qu'un spectacle – d'ailleurs récompensé par un Molière – une sorte de confiance pudique, impressionnante,

émouvante sans jamais, par la grâce de l'humour, franchir la frontière du mélo :

« *C'est très important pour moi. Je touchais quelque chose qui me dépassait, et je le savais. Largement antérieure à la mienne propre, cette histoire a marqué, bouleversé ceux qui l'ont connue. Elle continue de bouleverser ceux qui aujourd'hui l'entendent, la reçoivent. Parfois la refusent. Peut-être parce que reprenant ou rappelant trop de douleurs.* »

Là, dans cette *Commission centrale de l'enfance*, avec sa guitare rouge, David Lescot retrouve des airs d'hier et d'avant... De toute façon, chez lui, la musique s'intègre totalement à la représentation. Dans *L'Européenne*, elle est même la base de la pièce, puisqu'il s'agit d'un congrès réunissant les pays de l'Union pour, au-delà des langages, trouver un nouvel hymne collectif... Et ce n'est pas triste.

Quant à son nouveau spectacle ***Le Système de Ponzi***, David Lescot le qualifie d'opéra parlé. Avec une bande de d'acteurs, choréutes et musiciens, incarnant quatre-vingt-sept personnages, autour du dénommé Ponzi. Précurseur des Madoff et autres, il a, dans les années 20 – années de tous les débuts, de la publicité, d'une certaine forme de capitalisme financier, ou encore du jazz – mis au point notre infailible système de faillite :

« *Un système simple : la promesse, aux investisseurs, de bénéfices mirobolants en un temps record, l'argent des derniers arrivants servant à payer les anciens. Jusqu'au jour où tout le monde veut retirer son argent en même temps...* »

S'intéresser aujourd'hui à la finance, quoi de plus normal. Mais David Lescot s'intéresse avant tout aux motifs et mécanismes de l'arnaque, à cette étrange fascination pour les jeux de l'argent, à cette forme d'addiction aux chiffres. Car dans ce cas, il est plus important de les manipuler que de gagner, puisqu'aussi bien, on gagne pour dépenser, donc perdre. Perdre devient un besoin, ouvre des gouffres sur l'inconnu, l'imprévisible, le danger, provoque une excitation plus ravageuse que la seule accumulation, et éclaire notre besoin d'incertitude.

Colette Godard



# NOTE D'INTENTION

La première fois que j'ai entendu le nom de Ponzi, c'était dans la bouche de Bernard Madoff, l'escroc qui possède sans doute le plus beau palmarès de tous les temps (50 milliards de dollars détournés et 150 années de prison). « *Mon système, c'était une Chaîne de Ponzi* », disait Madoff. Alors je me suis renseigné sur Ponzi.

**Charles Ponzi** était un Italien immigré aux États-Unis au début du xx<sup>e</sup> siècle, et qui après quinze années de galères inimaginables, monta à Boston une escroquerie financière, garantissant 50 % d'intérêts en 45 jours, qui le rendit millionnaire pendant un an.

Surtout, à travers lui, c'est le siècle à venir qui se raconte, d'un point de vue qui n'est ni celui des utopies, ni celui des régimes politiques, ni celui des guerres, mais celui de l'argent. Ponzi ne croit en rien, sinon qu'il est destiné à faire de l'argent, ce qui est relativement vrai.

Après la crise de 2008 (les crises sont fatales aux escrocs, 2008 a fait tomber Madoff), on se mit à parler plus que jamais de capitalisme sauvage, de moralisation des banques. Alors remontons à l'âge du far-west financier, 1920, l'époque de Ponzi, figure tutélaire de Madoff et peut-être aussi créature à l'image du système lui-même, et engendrée par lui.

Durant l'aventure de Ponzi, on assiste à une crise financière diagnostiquée dans des termes qui annoncent déjà celle qui aura lieu cent ans plus tard, un ouragan dévaste la Nouvelle-Orléans, les devises européennes encaissent des dévaluations record... Hasard ou bégaiement de l'histoire ? Élément de comparaison en tout cas, non pour constater que tout est toujours identique, mais pour mesurer ce qui nous sépare de notre passé, et mieux nous voir à travers cette lentille-là.

Je crois en un théâtre qui soit conscient de son histoire, et qui soit conscient de l'Histoire. Et qui sache inventer les formes nouvelles propres à l'exprimer. **Le Système de Ponzi** n'est pas une reconstitution. C'est une pièce musicale, un

opéra parlé, et pas seulement parlé, un récit épique qui convoque tous les moyens propices au récit. Du Chœur jaillissent les personnages, une kyrielle, qui rejoignent à nouveau, le Chœur, d'où jaillissent d'autres personnages. Seul moyen de couvrir un temps, un espace, une foule, une action si épique car si étendue.

J'ai fait appel pour ce projet à des acteurs musiciens (**Charlie Nelson**), chanteurs (**Elizabeth Mazev**, **Odja Llorca**), caméléons, et à mon équipe (scénographie **Alwyne de Dardel**, lumières **Joël Hourbeigt**, costumes **Sylvette Dequest**, accessoires **Philippe Binard**) pour créer un espace et une esthétique de la dislocation et du réagencement permanents. Un espace modulable, sans construction massive, fait d'éléments mobiles, manipulés dans le temps de la représentation par les acteurs, qui se scinde, se défait et se réagence à vue, à l'image d'un monde-champignon qui s'érige, s'écroule, renaît sans relâche.

La musique et la création sonore y tiendront comme dans toutes mes créations précédentes (basse et mixage : **Clément Landais**, saxophone et direction musicale **Virgile Vaugelade**), une part prépondérante, non pas accompagnement mais structure même du récit théâtral.

J'avoue que j'aime bien les escrocs. Ils sont nécessaires, comme les crocheteurs au monde de la serrure. À travers eux, le système apparaît plus distinct. On peut l'améliorer. Encore que je me soucie peu d'améliorer le système capitaliste. Mais les escrocs, les usurpateurs, les affabulateurs, les charlatans réussissent bien au théâtre (*Le menteur* de Corneille, *Le Révizor* de Gogol, *Le Baladin du monde occidental* de Synge, et même *Peer Gynt* d'Ibsen). Condamnons-les (dans la vie), mais rendons-leur grâce (sur la scène) de savoir gripper la machine, d'introduire une brèche poétique dans le réel. Et rappelons-nous que le système de Ponzi, après tout, c'est le nôtre.

David Lescot

# LA CHAÎNE DE PONZI

Le système de Ponzi consiste en la mise en place d'une chaîne spéculative où des rendements plus élevés que ceux permis par les taux d'intérêts habituels du marché sont promis aux investisseurs.

Une chaîne pyramidale se met alors en place où l'apport financier des nouveaux venus permet de payer les intérêts des anciens, l'initiateur de la chaîne prenant, au passage, une commission.

Lorsque les nouveaux investisseurs se font moins nombreux ou qu'un nombre trop élevé d'entre eux souhaite récupérer son capital, il n'est alors plus possible de payer les taux d'intérêt, et la chaîne se rompt, spoliant les clients qui ne pourront, par définition, pas récupérer leur mise de départ puisqu'elle a servi à payer les intérêts des premiers investisseurs et la commission de l'initiateur de la chaîne.

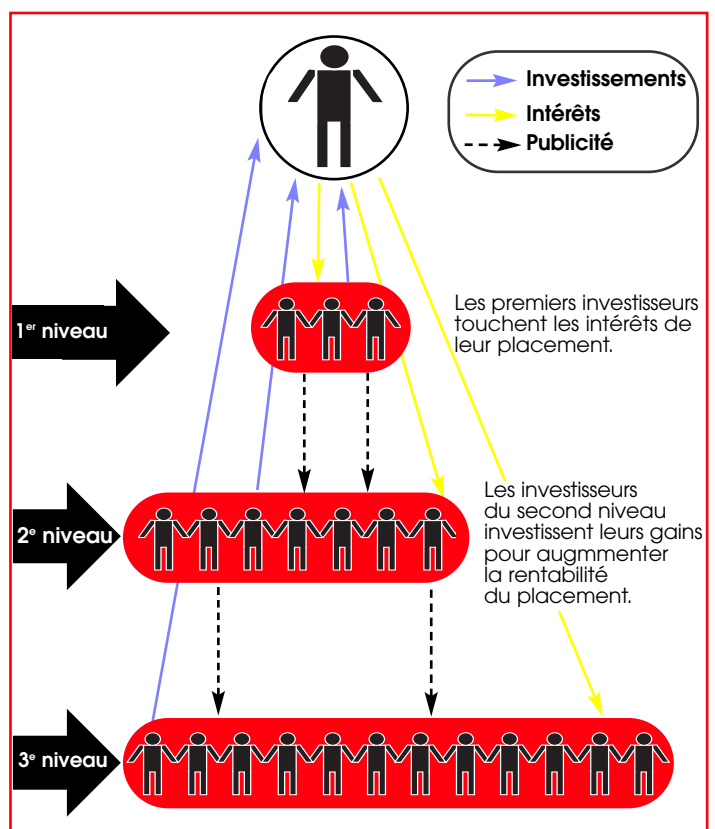
Ce système est régulièrement utilisé dans des affaires défrayant régulièrement la chronique.

Récemment, en novembre 2008, 500 000 Colombiens ont été victimes de la « Proyecciones DRFE », une pseudo-banque promettant des rendements jusqu'à 300 % et basés sur le système de Ponzi. Des émeutes ont eu lieu, suivies d'un couvre-feu décrété par le gouvernement colombien.

Plus célèbre encore le système mis en place par l'homme d'affaire américain Bernard Madoff qui, promettant des taux d'intérêts bien plus élevés que le marché et basé également sur la pyramide de Ponzi, n'a pu rembourser les investisseurs souhaitant retirer leurs avoirs lors de la crise de 2008, écopant de 150 ans de prison !

Dernièrement, en février 2009, un homme d'affaire Japonais a été soupçonné d'avoir détourné un milliard d'euros pour avoir monté, toujours selon le même mécanisme, une société faisant appel à un investissement minimum de 100 000 yens, investi dans une monnaie virtuelle avec un retour sur investissement annoncé de 36 % par an...

Selon la législation française, il est interdit de proposer à une personne de collecter des adhésions ou de s'inscrire sur une liste en lui faisant espérer des gains financiers résultant d'une progression géométrique du nombre de personnes recrutées ou inscrites (art. L. 122-6 et art. L. 122-7 du code de la consommation).



# CHARLES PONZI



- 1882** Carlo Pietro Giovanni Guglielmo Tebaldo Ponzi naît à Lugo (Italie).  
Il aurait travaillé comme postier avant de passer quatre ans à l'université de Rome « La Sapienza ».
- 1903** Ponzi arrive à Boston à bord du SS Vancouver avec 2.50 \$ en poche, ayant perdu toutes ses économies au jeu pendant la traversée.  
À Boston, il occupe plusieurs emplois dont garçon dans un restaurant dont il sera congédié pour vol.
- 1907** Charles Ponzi quitte Boston pour Montréal où il obtient un emploi à la Banca Zarossi en se faisant passer pour un autre. Zarossi offre 6 % d'intérêt contre 2 % pour les autres banques et Ponzi s'aperçoit que ce système ne fonctionne que parce que les nouveaux venus permettent de payer les intérêts des anciens déposants.
- 1908** Zarossi s'enfuit au Mexique avec la caisse. Charles Ponzi est incarcéré pour vol de chèques et passe 3 ans de prison à Montréal.
- 1911** Charles Ponzi rentre aux États-Unis et met en place un réseau d'immigration illégale. Il se fait prendre et est incarcéré à la prison d'Atlanta.
- 1918** Charles Ponzi sort de prison et retourne à Boston. Il rencontre Rose Maria Gnecco qu'il épouse.
- 1919** Charles Ponzi organise la grande fraude qui porte son nom, promettant aux investisseurs, via sa société d'investissement la Security Exchange Company un taux d'intérêt de 30 % en 40 jours. Ce montant étant obtenu en spéculant sur le cours international d'un timbre poste universel valable dans de nombreux pays dont le prix d'achat était indexé sur le cours des devises locales.
- 1920** Les investisseurs affluent, Charles Ponzi devient millionnaire.  
Article dans le *Boston Post* mentionnant le trop faible nombre de timbres postes universels émis pour pouvoir honorer les taux d'intérêts promis. Les investisseurs se ruent en masse pour retirer leur capital. Faillite de la Security Exchange Company et incarcération de Charles Ponzi.
- 1934** Libération de Charles Ponzi et extradition vers l'Italie. Rose Ponzi reste aux États-Unis.
- 1937** Rose demande le divorce. Charles Ponzi part vivre au Brésil en tant qu'agent d'une compagnie aérienne italienne.
- 1941** Charles Ponzi sort considérablement diminué d'une attaque cérébrale.
- 1949** Mort de Charles Ponzi dans la misère à Rio de Janeiro.

# LA « PYRAMIDE DE PONZI », UNE TECHNIQUE QUI REMONTE AUX ANNÉES FOLLES

**Madoff dit s'être inspiré d'un Italo-Américain qui a entourlopé des dizaines de milliers de crédules.**

Reconnaissant pour la première fois que son business ne reposait que sur du mensonge, Bernard Madoff aurait, selon le *New York Times*, tout de suite donné la clé de son système : « Pour résumer, c'était un système de Ponzi. » Dit autrement, une « pyramide de Ponzi », du nom de **Charles Ponzi**, un Italo-Américain resté dans l'histoire pour avoir escroqué des dizaines de milliers de personnes à qui il offrait des rendements intenable, en utilisant l'argent des derniers déposants.

En 1920, Charles Ponzi découvre qu'il existe un moyen simple de faire de l'argent avec la Poste grâce au système des International Postal Reply Coupon (les coupons réponses internationaux). Ces bons servent alors à affranchir le courrier depuis n'importe quel endroit sur la planète. Mais leur valeur dépend du pays où on les achète. Et, à cette époque, du fait de l'inflation qui a cours en Europe, un coupon acheté en Italie vaut moins cher qu'aux États-Unis. Il peut même être échangé à la Poste américaine contre un timbre d'une valeur supérieure. Il suffit ensuite de vendre le timbre et de toucher sa plus-value. Et le tout est parfaitement légal.

Bouche à oreille. Ponzi monte alors à Boston une entreprise d'investissement, la Securities Exchange Company, et promet, grâce à sa méthode, d'offrir un taux de 50 % de retour sur investissement en quarante-cinq jours. Au début, son système fonctionne. Les premiers clients sont satisfaits et alimentent le bouche à oreille. En quelques mois, l'argent afflue par dizaines de millions de dollars. Charles Ponzi devient millionnaire et célèbre. Mais sa réussite fulgurante rend suspicieux. La presse calcule alors que pour pouvoir offrir les rendements promis, il faudrait qu'existent 160 millions de coupons réponses internationaux. Or, seulement 27 000 sont en circulation. Ponzi ne peut donc offrir de tels rende-

ments qu'en trichant. On découvre également que l'intéressé a déjà fait de la prison, au Canada, pour avoir participé à un système pyramidal équivalent. La police arrête alors Charles Ponzi. Ce dernier, après avoir été condamné et envoyé pendant plusieurs années en prison, finira sa vie dans la pauvreté.

Cette histoire est devenue emblématique des fausses promesses offertes par la finance. Une « chaîne de Ponzi » repose sur la croyance que l'on va réaliser des profits inédits. Attirée en masse par les promesses financières, la clientèle accourt et les capitaux affluent, permettant de respecter l'engagement initial. Jusqu'à ce que quelqu'un crie « le roi est nu » et que la bulle spéculative explose. Dans une telle histoire, il faut un escroc et, surtout des clients crédules. De fait, de nombreuses pyramides de Ponzi ont prospéré dans des pays de l'ex-bloc soviétique qui découvraient le capitalisme. En Albanie, un système de banques pyramidales s'est effondré en 1997, causant des émeutes qui ont fait des milliers de morts. Récemment, en Colombie, des centaines de milliers de personnes ont été arnaquées par des sociétés qui promettaient « argent facile, rapide et en liquide »

**SUBPRIMES.** Mais il ne faudrait pas croire pour autant que le système ne fonctionne que dans des pays où le capitalisme financier est peu développé. L'affaire Madoff le prouve : les plus grandes banques de la planète ont été touchées. Surtout, toute bulle financière, ainsi que son éclatement, obéit à la même logique. Par certains côtés, la crise des *subprimes* a été le résultat d'une arnaque à laquelle le monde de la finance dans son ensemble s'est laissé prendre : croire qu'on pourrait construire des produits financiers sans risque à partir des crédits immobiliers de ménages américains pauvres.

*in Libération, 15 fév. 2008, Nicolas Cori,*

# CAS CÉLÈBRES

■ **L’Affaire Stavisky** en France en **1934**.

■ En **1962**, un **comptable américain, Bernie Cornfeld** créa Investor Overseas Services, dont le produit vedette était le « Fonds des Fonds », promettant des dividendes exceptionnels aux investisseurs. Jusqu’à 25 000 vendeurs particulièrement entraînés placèrent ce produit dans un large public. Les dividendes étaient prélevés sur les apports récents. Cornfeld écuma l’Amérique du Nord et une grande partie de l’Europe. Le système s’écroula en 1970. Bernie Cornfeld fut arrêté en Suisse en 1973, écopa de 11 mois de prison préventive, mais fut finalement acquitté en 1979, et conserva une part de ses gains qui lui permirent de mener grand train de vie jusqu’à sa mort, en 1995.

■ Dans les années **1990**, en **Russie, Sergei Mavrodi**, son frère **Vyacheslav Mavrodi**, et **Olga Melnikova** fondent le fond MMM, qui fonctionne sur un schéma pyramidal et fera perdre, selon les estimations, jusqu’à 10 milliards de dollars investis par 5 à 40 millions de personnes.

■ En **1997**, l’**Albanie** a connu l’effondrement de « banques pyramidales » qui ont provoqué des émeutes causant des milliers de morts.

■ En novembre **2008**, 500 000 **Colombiens** ont été victimes de la société d’investissement **Proyecciones DRFE Dinero rapido, facil y en efectivo** (argent facile, rapide et en liquide) qui reposait sur un système de Ponzi.

■ L’homme d’affaires **américain Bernard Madoff**, président-fondateur d’une société d’investissements et très actif dans le NASD et le NASDAQ, a créé un schéma de Ponzi qui a fonctionné pendant 48 ans, de 1960 à la crise financière de 2008. C’était un gérant de hedge fund qui promettait des retours sur investissements relativement élevés, de l’ordre de 8 à 12 % par an. Mais ce qui sortait le plus de l’or-

dinaire avec les performances qu’affichaient ses fonds était l’absence de retours négatifs sur de très longues périodes et une volatilité (l’équivalent du risque de l’investissement) très faible. Autre indice alarmant, à la clôture de chaque exercice, Madoff déclarait être liquide, c’est-à-dire détenir tous ses avoirs en liquidités, et ainsi ne publia jamais de relevés indiquant la quelconque possession de titres financiers. Enfin, les titres sur lesquels il disait investir, notamment des options sur indices, n’étaient pas assez liquides pour « absorber » les volumes qu’un fonds de la taille de celui de Madoff aurait engendrés. L’utilisation de modèles mathématiques financiers, des clients réputés, des postes élevés dans l’administration, l’assuraient d’un prestige important. Lorsque de nombreux clients souhaitèrent retirer leurs avoirs de sa société d’investissement lors de la crise financière de **2008**, ils se rendirent compte que les caisses étaient vides et qu’ils avaient perdu tout leur argent. Avant son arrestation, Bernard Madoff gérait officiellement 17 milliards de dollars.

■ En février **2009**, le **Japonais Kazutsugi Nami** a été arrêté avec 20 autres personnes, car il était soupçonné d’avoir détourné 126 milliards de yens (un peu moins d’un milliard d’euros) en organisant une chaîne de Ponzi. Dans ce cas précis, le mécanisme utilisé faisait appel à un investissement minimum de 100 000 yens investi dans une monnaie virtuelle appelée l’« enten », avec un retour sur investissement annoncé de 36 % par an.

■ Fin février **2009**, **Allen Stanford**, un milliardaire **texan** fut suspecté d’avoir monté une escroquerie bancaire approchant les 9 milliards de dollars (6,8 milliards d’euros). La Stanford International Bank (SIB), l’un des établissements au cœur du dispositif, a été nationalisée le 24 février 2009 par le gouvernement d’Antigua. L’opération, basée en partie sur une chaîne Ponzi, aurait fait autour de 50 000 victimes.

■ En avril **2010**, **Salah Ezzedine** est un financier **libanais** inculpé de détournement de fonds et de fraude qui avait coûté plus d'un milliard de dollars à ses clients, en majorité des investisseurs libanais, avec les ventes pyramidales. Pour récolter un maximum de fonds, l'homme aurait fait miroiter à ses clients des taux d'intérêt allant jusqu'à 60 %.

■ Fin mai **2010**, la presse annonça l'arrestation d'un **conseiller fiscal américain** qui aurait escroqué, par un schéma similaire, certains de ses clients au nombre desquels figureraient des célébrités comme notamment Martin Scorsese, Uma Thurman ou Annie Leibovitz.

■ En août **2010**, **Carole Morinville**, conseillère financière proche du milieu artistique **québécois**, fut soupçonnée par l'Autorité des marchés financiers du Québec d'avoir orchestré une fraude à la Ponzi de 1,5 million de dollars. L'actrice Karine Vanasse fut identifiée comme faisant partie des victimes.

■ En septembre **2011**, le site de poker en ligne **Full Tilt Poker** est accusé d'être une chaîne de Ponzi. L'argent versé par les nouveaux joueurs servait en fait à rémunérer les actionnaires de la société dont certains étaient des joueurs professionnels reconnus tels Howard Lederer et Chris Ferguson.

Wikipedia



# COMPRENDRE L'AFFAIRE MADOFF

## QUI EST BERNARD MADOFF ?

Le courtier au cœur du scandale était une légende de Wall Street, ainsi qu'une incarnation du rêve américain. Ce maître nageur à Long Island a créé son fonds d'investissement à l'âge de 22 ans, avec 5 000 dollars. Réputé intuitif, ultrarapide mais aussi très « éthique », il avait fini par s'imposer dans la communauté financière. Au point de devenir président du Nasdaq, la prestigieuse Bourse des valeurs technologiques, de 1990 à 1991. Mondain, jovial, il parvenait à capter la confiance de ses futurs clients. Figure de la communauté juive new-yorkaise, le « génial » financier était très présent dans les activités caritatives et culturelles.

## COMMENT A-T-IL ESCROQUÉ SES CLIENTS ?

M. Madoff recevait par le biais de son fonds (Bernard Madoff Investment Securities) des capitaux à gérer, qu'il investissait dans des hedge funds (fonds d'investissement à risque), dont la performance était réputée supérieure à la moyenne. Lorsque la performance n'était pas au rendez-vous, au lieu de diminuer le rendement distribué aux investisseurs, il prenait tout simplement l'argent des nouveaux investisseurs et l'utilisait pour payer les anciens. De ce fait, il donnait l'impression d'une performance exceptionnelle, sur la base de laquelle il attirait de plus en plus d'investisseurs, mais année après année, il dilapidait le capital que ceux-ci lui avaient confié.

Quand la crise boursière éclate, nombre d'investisseurs veulent récupérer leur mise. Trop en même temps. M. Madoff ne peut pas rendre l'argent. Il fait part de la situation à son fils, qui prévient les autorités. Le 11 décembre, Bernard Madoff est arrêté par le FBI.

## QUI S'EST LAISSÉ PRENDRE ?

De riches particuliers, de grandes institutions financières (américaines, japonaises, suisses, espagnoles, françaises, britanniques...), des fondations comme celle du Prix Nobel

Elie Wiesel ou du cinéaste Steven Spielberg figurent parmi les perdants. Certains de ces investisseurs ont directement confié leurs fonds à la société de M. Madoff. D'autres ont confié des sommes d'argent à des fonds d'investissement qui les ont placés chez M. Madoff.

La banque espagnole Santander est la plus exposée à la fraude : elle risque de perdre 2,33 milliards d'euros. Côté français, Natixis évalue à 450 millions ses pertes potentielles, BNP Paribas à 350 millions, AXA à 100 millions, Dexia à 85 millions. Le Crédit agricole, Groupama et la Société générale enregistrent un préjudice de 10 millions d'euros.

En France toujours, l'Autorité des marchés financiers estime que les pertes des petits épargnants pourraient atteindre 40 millions d'euros. Selon le secrétaire général du régulateur boursier, Gérard Rameix, « *une centaine de fonds français ont effectivement acheté des fonds Madoff* ». Mais aucun d'entre eux « *n'a été distribué massivement dans le grand public en France* », assure-t-il.

## COMMENT BERNARD MADOFF A-T-IL ÉCHAPPÉ AUX CONTRÔLES ?

La Securities & Exchange Commission (SEC, gendarme de la Bourse) est pointée du doigt pour ses graves défaillances. En huit ans, trois enquêtes ont été diligentées par le régulateur américain des marchés contre Bernard Madoff Investment Securities, sans que rien ne ressorte. En toute illégalité, la société n'était plus enregistrée auprès de la SEC depuis 2006, et son commissaire aux comptes était un minuscule cabinet de l'État de New-York.

Autant de signes qui auraient dû mettre la puce à l'oreille, en plus des rendements exceptionnels et étrangement constants réalisés par le fonds d'investissement. Barack Obama, qui estime que les régulateurs « *se sont endormis au volant* », a d'ores et déjà annoncé le remplacement du président de la SEC.

# PONZI EN CAMPAGNE

## OÙ SONT PASSÉS LES 50 MILLIARDS DE DOLLARS ?

Quand Bernard Madoff a été démasqué, il a affirmé aux enquêteurs que son fonds a perdu 50 milliards de dollars (36,6 milliards d'euros).

Cet argent a été utilisé pour payer aux clients du fonds, pendant des années, le rendement promis. Avec la crise financière, la valeur des actifs détenus par M. Madoff pour le compte de ses clients a baissé dans des proportions gigantesques, donnant le coup de grâce à ce système frauduleux.

Bernard Madoff a gagné de l'argent grâce aux commissions perçues pour gérer les actifs de ses clients. Mais il n'a apparemment pas détourné de sommes supplémentaires, selon les premiers éléments de l'enquête, et n'aurait pas de magot caché. Il est aujourd'hui ruiné.

*Le Monde*, 19 déc. 2008

BERNARD MADOFF



## LA « BERNARD MADOFF DU CHINONNAIS » A ÉTÉ ARRÊTÉE

La « Bernard Madoff du Chinonnais » a été arrêtée lundi par la police de Tours et placée en garde à vue, nous apprend mardi *La Nouvelle République*. Le quotidien régional avait révélé cette affaire d'escroquerie, dans laquelle une ancienne employée de banque d'Indre-et-Loire est soupçonnée d'avoir soutiré un total de deux à trois millions d'euros à plusieurs dizaines de personnes en leur proposant de faux placements. La femme, âgée d'une cinquantaine d'années, est une ancienne conseillère municipale de la commune de Benais, près de Bourgueil et de Chinon. Comme l'escroc new-yorkais Bernard Madoff, elle est soupçonnée d'avoir fait miroiter des placements juteux, pouvant rapporter jusqu'à 10 % d'intérêts, à des personnes qui lui faisaient confiance. Les intérêts versés aux premiers « investisseurs » étaient payés par les capitaux investis par les nouveaux arrivants, dans le cadre d'une escroquerie pyramidale dite « de cavalerie », ou chaîne de Ponzi.

Elle doit être présentée à un juge du tribunal de Tours mardi après-midi, selon le parquet. Une information judiciaire doit être ouverte dans la journée, pour abus de confiance notamment.

La « Madoff du Chinonnais » affirmait à ses victimes qu'elle travaillait pour le compte d'une société de crédit et promettait des rendements mirobolants grâce à ses contacts dans le milieu, explique *La Nouvelle République*. Selon l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (Adavip) d'Indre-et-Loire, une trentaine de personnes ont déjà porté plainte, et d'autres victimes pourraient se manifester dans les prochains jours.

Bernard Madoff, coupable de la plus grande escroquerie de l'histoire de la finance, purge actuellement une peine de cent cinquante ans de prison aux États-Unis. La « fraude Madoff » est estimée entre 23 et plus de 65 milliards de dollars, selon que l'on compte ou non les intérêts.

*Le Monde*, blogs 27 déc. 2011

# LES DANGERS DES SYSTÈMES DE PONZI

Les autorités doivent les arrêter avant qu'ils prennent de l'ampleur, surtout dans les pays en développement



Cent cinquante ans après que Charles Dickens écrivit, dans *La petite Dorrit*, comment des Londoniens succombèrent aux placements frauduleux de la banque de M. Merdle, des victimes crédules se laissent encore tenter par des escroqueries censées les enrichir rapidement.

Les « chaînes de Ponzi », qui attirent les épargnants en les rémunérant grassement avec l'argent des autres, prospèrent même dans les pays développés. Le dispositif réglementaire supposé sophistiqué des États-Unis n'a pas empêché l'essor rapide et l'écroulement, à la fin de 2008, du montage de **Bernard Madoff**, portant sur 65 milliards de dollars, ou l'effondrement de plusieurs autres pendant la crise financière mondiale.

Les chaînes de Ponzi ont des conséquences encore plus graves dans les pays moins bien réglementés. On en a une triste illustration avec l'Albanie, où, en 1996, des émeutes ont causé la chute du gouvernement, et même des morts, ainsi

qu'avec des exemples plus récents. Les montages jamaïcains, qui ont fait perdre pas moins de 12,5 % du PIB, ont contaminé plusieurs autres pays des Caraïbes. En Colombie, l'effondrement de fonds frauduleux, qui avaient drainé à peu près 1 milliard de dollars, a été suivi de manifestations violentes dans treize villes, forçant le gouvernement à déclarer l'état d'urgence. Au Lesotho, quelques 100.000 épargnants, la plupart pauvres et très vulnérables, ont été ruinés. Compte tenu des dégâts que peuvent créer ces escroqueries, il faut se hâter de les interrompre avant qu'elles prennent de l'ampleur. Les autorités de contrôle et les administrateurs judiciaires considèrent que ces systèmes ainsi que ceux qui sont mentionnés ci-après sont bel et bien des chaînes de Ponzi, même si, pour beaucoup d'entre eux, les tribunaux ne se sont pas encore prononcés.

## QU'EST-CE QU'UNE CHAÎNE DE PONZI ?

Les chaînes de Ponzi, du nom de l'escroc de Boston Charles Ponzi, inventeur d'un montage financier qui s'effondra en 1920, sont une forme de fraude financière dans laquelle les participants sont rémunérés avec l'argent placé par les souscripteurs ultérieurs, et non par de vrais bénéficiaires tirés de placements ou d'activités commerciales. Ils attirent en général les épargnants en leur offrant des rendements supérieurs à ce que toute activité légitime peut offrir. Le taux de croissance des nouvelles entrées de fonds doit être exponentiel pour pouvoir rémunérer les adhérents, et le système craque inévitablement quand les besoins de fonds dépassent les nouveaux apports. La plupart des adhérents perdent alors leurs placements, même si les premiers – dont les fondateurs – peuvent bénéficier de hauts rendements ou de rentes exceptionnelles à condition de s'être retirés à temps.

La « bonne affaire » vantée pour tromper les épargnants est de nature variable. À la Jamaïque, OLINT prétendait opérer sur les devises ; au Lesotho, l'association MKM Burial, qui commercialisait des obsèques prépayées, a

commencé à offrir des produits de placement ; en Colombie, le groupe DMG vendait des cartes de débit pré-payées. Les escrocs visent souvent des catégories de personnes ayant un point commun, comme l'origine ethnique, la religion ou la profession, dans l'espoir d'exploiter leurs liens de confiance. Ils attirent des investisseurs de tout niveau de revenu et de patrimoine.

Ils réussissent souvent à développer leurs activités par des actions charitables ostentatoires, des dons aux organisations politiques et des démonstrations de leur richesse ou de celle de leur système. En Jamaïque, un système Ponzi (Cash Plus) parraina en 2007 le championnat de football ; Allen Stanford parrainait un tournoi de cricket international ; en Colombie, le fondateur du groupe DMG possédait un avion privé et un parc automobile. Avant la chute, les escrocs sont parfois considérés comme des notables : en Jamaïque, le fondateur d'OLINT a été désigné personnalité économique de l'année par un journal d'affaires.

## LES DÉGÂTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Les récents systèmes de Ponzi ont été d'importance inégale (voir tableau), pour des raisons diverses, mais la rapidité et l'efficacité de la réaction des pouvoirs publics sont capitales. Les chiffres sont approximatifs, car il est difficile de connaître des faits aussi simples que les montants placés ou perdus ainsi que le nombre de participants ou de comptes ; cela à cause de l'inexactitude ou de l'inexistence des états financiers, de l'absence de règles et de la disparition des fonds, des archives et des responsables. Mais il est clair que des systèmes de Ponzi à grande échelle ont existé dans toutes sortes de pays et de circonstances.

Ces exemples montrent la nécessité d'une réaction rapide des pouvoirs publics. Pourtant, les autorités ont peiné face à de récentes escroqueries en Colombie, au Lesotho et dans plusieurs pays des Caraïbes – Jamaïque, Grenade, Antigua-et-Barbuda, Saint-Vincent-et-les Grenadines (Carvajal et al., 2009). Plusieurs raisons rendent difficile d'interrompre ces pratiques. Souvent, ni les dirigeants, ni les dispositifs ne sont agréés ou réglementés. Dans beaucoup de pays, les autorités de contrôle ne disposent pas de voies

### EXEMPLES DE MONTAGES FRAUDULEUX

Les chaînes de Ponzi touchent durement les pays en développement.

PAYS	NOM	ANNÉE DE L'EFFONDREMENT	MONTANT PLACÉ/PERDU	
			(EN DOLLARS)	(EN % DU PIB <sup>1</sup> )
Antigua- et-Barbuda	Stanford Financial Group	2009	8 milliards	n.d. <sup>2</sup>
Grenade	SGL Holdings	2008	30 millions	5
Jamaïque	OLINT, Cash Plus, World Wise, LewFam, par exemple	2008	1 milliard	12,5
États-Unis	Madoff Investment Securities	2008	65 milliards	0,5
Colombie	DRFE, DMG, par exemple	2008	1 milliard	0,4
Lesotho	MKM Burial Society	2007	42 millions	3
Albanie	VEFA, Gjallica, Kamberi, par exemple	1997	1,7 milliard	79

SOURCES : articles de journaux, estimations des services du FMI et, pour la Jamaïque, Caribbean Policy Research Institute (2008).

<sup>1</sup> PIB du pays d'origine, même si certains montages ont attiré aussi des investisseurs non résidents.

<sup>2</sup> Les investisseurs antillais n'étaient pas autorisés à investir dans cet établissement offshore.

Les chaînes de Ponzi coûtent cher à la plupart des participants et détournent l'épargne de l'investissement productif. Si on ne s'y oppose pas, elles peuvent croître démesurément et causer aussi un grand préjudice économique et institutionnel, minant la confiance dans les institutions financières et les autorités de réglementation et pesant sur le budget en cas de renflouement. Leur effondrement peut même entraîner l'instabilité économique et sociale.

L'exemple le plus spectaculaire a été l'Albanie. En 1996, plusieurs montages se sont effondrés, déclenchant un soulèvement : le gouvernement est tombé, le pays a sombré dans l'anarchie, et on estime que près de 2.000 personnes ont été tuées.

d'exécution appropriées, comme le droit de geler les actifs et de bloquer les systèmes rapidement. Certains escrocs ont même réussi à retarder les sanctions en saisissant la justice.

Une fois qu'un système de Ponzi a pris de l'ampleur, les autorités peuvent hésiter à y mettre fin, car, si elles le font – l'empêchant donc de respecter ses obligations de remboursement – les souscripteurs risquent de s'en prendre à elles plutôt qu'aux vices inhérents au système. Inversement, quand celui-ci s'écroule de lui-même, l'expérience montre que les autorités peuvent être critiquées pour ne pas avoir agi plus vite.

## LES MESURES INDISPENSABLES

Une action rapide et décisive des pouvoirs publics est nécessaire pour empêcher les systèmes de Ponzi de s'étendre. Les autorités doivent être prêtes à intervenir sur plusieurs fronts.

**Enquêter.** Les montages à la Ponzi, surtout ceux qui sont gérés par des entités non réglementées, sont généralement difficiles à détecter en raison d'un fonctionnement opaque, voire secret, les adhérents étant tenus à la confidentialité. Les autorités de contrôle doivent faire plus pour les déceler, en concevant des moyens efficaces, dont le signalement des fraudes sur les placements, des outils de recherche sur Internet et d'autres médias, ainsi que des mécanismes pour recevoir les plaintes publiques et y donner suite.

**Intervenir d'urgence.** Une enquête complète, visant des poursuites civiles, administratives ou pénales, peut exiger de longs délais qui permettent la disparition des escrocs ou de l'argent. Dès qu'une autorité de contrôle a la preuve de l'existence d'une chaîne de Ponzi, elle doit immédiatement demander à la justice des mesures conservatoires, comme le gel des actifs, pour protéger les intérêts des épargnants pendant la durée de l'enquête.

**Poursuivre.** L'autorité doit prendre les sanctions civiles ou administratives de son ressort, tout en saisissant la justice pénale. En Jamaïque, les injonctions adressées à OLINT n'ont pas été suivies d'une action pénale, ce qui a retardé la liquidation. Il faut que l'autorité aide la justice à constituer un dossier pénal ou soit elle-même habilitée à poursuivre. Les sanctions civiles ou administratives diffèrent des sanctions pénales au regard de l'autorité responsable, de la charge de la preuve et de leur gravité.

**Coordonner et coopérer.** Un système de Ponzi peut constituer une infraction à plusieurs lois financières, ne ressortissant pas à une autorité unique. Travailler étroitement avec l'instance pénale peut faciliter la répression. Pour lutter contre les escroqueries, les autorités de réglementation financière ont besoin de mécanismes efficaces d'échange d'informations et de coopération. Le protocole d'entente multilatéral de l'Organisation internationale des commissions de valeurs est en passe de devenir un important mécanisme de ce type.

**Informé.** La formation financière peut faire obstacle aux escroqueries. Il est aussi indispensable que les autorités informent le public, en l'avertissant des méthodes employées pour tromper les épargnants ainsi que de la nécessité de s'interroger sur la viabilité de placements éventuels et de n'investir que dans des entités agréées ; il faut aussi qu'il existe des avis et destromper les épargnants ainsi que de la nécessité de s'interroger sur la viabilité de placements éventuels et de n'investir que dans des entités agréées ; il faut aussi qu'il existe des avis et des listes de personnes ou

d'organismes agréés ou non pour exercer des activités financières, de même qu'une base de données décrivant les mesures prises contre certaines personnes et entités. En affichant sur Internet qu'OLINT n'était pas autorisé à opérer à Saint-Kitts-et-Nevis, le régulateur de ce pays l'a empêché de s'y installer.

## LES CONDITIONS D'UNE RÉACTION RAPIDE

Les expériences nationales montrent que l'autorité de contrôle a plus de chances d'agir rapidement et de façon décisive quand les conditions citées ci-dessous sont réunies ; en leur absence, l'intervention a lieu, au mieux, avec retard.

**De larges pouvoirs d'enquête et de poursuite à l'égard des opérations non réglementées.** L'expérience de nombreux pays en développement montre que les lacunes dans la réglementation et l'application de la législation financière expliquent largement la réaction insuffisante des autorités financières aux systèmes de Ponzi. Il y a quatre points importants : la clarté des dispositions régissant les poursuites ; une grande latitude pour enquêter, notamment pour retracer le parcours des fonds en obtenant des informations bancaires ; le droit de demander ou d'imposer des sanctions civiles ou administratives, telles que des amendes ou un retrait d'agrément, et des sanctions pénales ; la faculté de prendre des mesures d'urgence comme le gel des actifs.

### **L'indépendance des autorités de réglementation financière.**

Dans beaucoup des cas étudiés, l'autorité de contrôle ne disposait pas d'un soutien politique, ou même populaire, pour stopper l'escroquerie. Ainsi, en Jamaïque, un secrétaire d'État a qualifié une perquisition chez OLINT de « vulgaire abus de pouvoir... rappelant la Gestapo ». L'autorité de contrôle doit être assez indépendante pour agir sans l'accord du gouvernement, même si des membres de celui-ci soutiennent tacitement les systèmes délictueux. En outre, la loi doit protéger ses agents des poursuites liées à l'exercice de leurs fonctions.

### **Une très grande latitude pour coopérer et échanger des informations avec d'autres autorités de réglementation financière.**

Les systèmes de Ponzi peuvent opérer dans plusieurs États : OLINT avait des bureaux en Jamaïque et son siège social à Panama, puis aux îles Turques et Caïques ; il a démarché des investisseurs aux États-Unis et, indirectement, à la Grenade, à la Dominique et à Sainte-Lucie. Dans beaucoup de pays en développement et émergents, les investigations et les poursuites sont gênées par l'impossibilité d'échanger des informations confidentielles, surtout de nature bancaire, et d'aider les autorités étrangères. Certaines autorités de contrôle ont aussi des difficultés à échanger des renseignements confidentiels avec des homologues locaux.

**Des moyens d'exécution suffisants.** Dans les pays qui commencent juste à s'attaquer aux systèmes de Ponzi, la

pénurie de personnel expérimenté ralentit l'action. La formation, la confection de manuels internes sur la conduite des enquêtes et une organisation capable de traiter ces affaires peuvent remédier à cette situation.

**Spécialisation et promptitude des juridictions.** Comme beaucoup des décisions que doit prendre une autorité de contrôle pour interrompre un système de Ponzi sont du ressort de la justice, il faut absolument que les magistrats aient l'expertise nécessaire et puissent donner la priorité aux affaires financières, en particulier quand il y a urgence. Ainsi, OLINT a pu continuer pendant plusieurs années, pendant que les tribunaux examinaient les appels contre son interdiction et les tentatives d'une banque commerciale pour fermer ses comptes. L'action de la banque a été contestée jusqu'à la haute cour britannique, instance de recours suprême en Jamaïque.

#### RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

Les informations contenues dans cet article sont reprises de sources publiques. Cet article ne doit pas être interprété comme accusant une ou plusieurs personnes ou entités de quelque infraction que ce soit. Rien de ce qui est dit dans cet article n'est à considérer comme une appréciation de l'adéquation ou de l'inadéquation d'un régime judiciaire ou réglementaire particulier, ni de la compétence ou de l'incompétence d'une autorité de réglementation, d'un tribunal ou d'un ministère public, ni non plus de la validité de quelque argument juridique que ce soit.

#### LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SONT LES PLUS VULNÉRABLES

Les études de cas montrent que les systèmes de Ponzi peuvent apparaître sur n'importe quel marché financier. Si les projets qu'ils prétendent offrir et leurs structures juridiques diffèrent, leurs promoteurs emploient des techniques de vente similaires, visent certaines catégories, se font connaître et acquièrent une crédibilité.

Dans la plupart des pays industrialisés, les autorités de contrôle disposent de nombreuses voies d'exécution, dont le droit de geler les actifs dès la découverte du montage, et la justice les soutient. C'est pourquoi, même s'il peut exister des escroqueries importantes et durables, comme l'affaire Madoff, il y a de grandes chances que l'on y mette fin peu après leur découverte.

Il n'en va pas de même dans certains pays en développement. L'absence d'une ferme action officielle et le sous-développement financier ont permis à des systèmes de Ponzi d'apparaître et de se perpétuer, même après de nombreuses mises en garde.

Cela renvoie au problème plus large de la crédibilité des mécanismes de sanction. Dans ces pays, les autorités de contrôle manquent souvent des moyens d'exécution, des ressources et parfois de l'indépendance politique qui per-

mettrait de s'opposer aux malversations financières, dont les systèmes de Ponzi. Sur un marché financier mondial, elles doivent pouvoir échanger des informations et coopérer. C'est indispensable pour combattre les entités non réglementées, dont on connaît la capacité de se déplacer d'un pays à l'autre. Or, dans nombre de pays en développement, des obstacles juridiques s'opposent encore à cette coopération.

Les chaînes de Ponzi sont partout un problème, mais surtout dans les pays dont le cadre réglementaire peu développé risque de ne pouvoir contenir leur prolifération. L'important est d'agir avant qu'ils prennent leur essor et menacent les épargnants sans méfiance.

Hunter Monroe, Ana Carvajal  
et Catherine Pattillo, *in Finances & Développement* Mars 2010

**Hunter Monroe** est économiste principal au département Hémisphère occidental du FMI;

**Ana Carvajal** est expert financier principal au département des Marchés Monétaires et de Capitaux;

**Catherine Pattillo** est conseillère et chef d'unité au département de la Stratégie, des Politiques et de l'Évaluation.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Caribbean Policy Research Institute (CaPRI)*, 2008, « Investigating *Informal Investment Schemes* in Jamaica (Kingston, Jamaica: Caribbean Policy Research Institute). Carvajal, Ana, Hunter Monroe, Catherine Pattillo, and Brian Wynter, 2009, « **Ponzi Schemes in the Caribbean**, » IMF Working Paper 09/95 (Washington, International Monetary Fund).

# EXTRAIT

## SCHOOL STREET INSTALLATION

import-export

LE CHŒUR.

Alors avec le petit pécule tu vas louer deux petits bureaux  
Au cinquième étage d'un immeuble sur School Street,  
numéro 27

Tu te paies trois cent cinquante dollars de meubles chez un  
certain Daniels

À rembourser par tranches mensuelles

Ton idée et elle t'exalte c'est de faire fructifier ton expé-  
rience

Dans le domaine de l'import—export

Tu seras agent tu seras courtier

Toi qui connais bien les frontières

(Ponzi aménage ses bureaux du 27, School Street.)

Mais pour ça il faut se connaître

Et tu n'as pas de connaissance

Parmi ceux qui doivent te connaître

Tu as besoin de de publicité

La publicité ça coûte cher

Faut imprimer des circulaires

Ça monte à cinq cents l'exemplaire

Et beaucoup plus pour l'étranger

Tu seras mort avant de commencer.

PONZI.

Quand on n'a pas les moyens d'acheter ce que les autres  
vous vendent, il faut s'arranger pour le vendre soi-même.



# BIOGRAPHIES



## DAVID LESCOT

Auteur, metteur en scène et musicien. Son écriture comme son travail scénique cherchent à mêler au théâtre des formes non-dramatiques, en particulier la musique.

Il met en scène ses pièces *Les Conspireurs* (1999, TILF), *L'Association* (2002, Aquarium) et *L'Amélioration* (2004, Rond-Point). En 2003, Anne Torrès crée sa pièce *Mariage* à la MC93-Bobigny, avec Anne Alvaro et Agoumi.

Sa pièce *Un Homme en faillite* qu'il met en scène à la Comédie de Reims et au Théâtre de la Ville à Paris en 2007, obtient le Prix du Syndicat national de la critique de la meilleure création en langue française.

L'année suivante, la SACD lui décerne le prix Nouveau Talent Théâtre.

David Lescot est artiste associé au Théâtre de la Ville. Il y met en scène *L'Européenne*, dont le texte obtient le Grand Prix de littérature dramatique en 2008, et qui tourne en France et en Italie en 2009 et 2010.

C'est en 2008 qu'il crée *La Commission centrale de l'Enfance*, récit parlé, chanté, scandé des colonies de vacances créées par les juifs communistes en France, qu'il interprète seul accompagné d'une guitare électrique tchécoslovaque de 1964. Le spectacle débute à la Maison de la Poésie à Paris, puis est au Théâtre de la Ville en 2009, et en tournée en France et à l'étranger (Argentine, Espagne, Italie, Russie, République tchèque, Uruguay...) durant quatre saisons. David Lescot remporte pour ce spectacle en 2009 le Molière de la révélation théâtrale.

En 2010, est repris au Théâtre de la Ville, *L'Instrument à pression*, concert théâtral dont il est auteur et interprète aux côtés de Médéric Collignon, Jacques Bonnaffé, Odja Llorca, Philippe Gleizes, dans une mise en scène de Véronique Bellegarde.

Sa dernière pièce, *Le Système de Ponzi*, est une œuvre chorale et musicale consacrée aux démesures de la finance. Elle sera créée lors de la saison 2011-2012.

Il prépare pour 2011 la mise en scène de l'opéra de Stravinsky *The Rake's Progress* à l'Opéra de Lille.

Ses pièces sont publiées aux Éditions Actes Sud-Papiers, elles sont traduites publiées et jouées en différentes langues (anglais, allemand, portugais, roumain, polonais, italien, espagnol, russe).

## SCALI DELPEYRAT

Scali Delpéyrat est diplômé du Conservatoire national supérieur d'Art Dramatique,

Au théâtre, Scali Delpéyrat a joué sous la direction de Bernard Sobel (*La Mère* de Bertold Brecht), Nabil El Hazan (*Le Poisson volant* de Lionel Prével), Jacques Kraemer (*Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux et *L'Éveil des ténèbres* de Joseph Danan), Brigitte Jaques (*La Place royale* de Corneille et *Angels in America* de Tony Kushner), Philippe Adrien (*La Tranche* de Jean-Daniel Magnin et *Hamlet* de Shakespeare), Jean-Louis Thamin (*Hélène* de Jean Andureau), Arlette Tefany (*L'Illusion comique* de Corneille), Léa Fazer (*Les Fils de Noë* et *Porte de Montreuil* de Léa Fazer), Marcel Bozonnet (*Antigone* de Sophocle), Denis Podalydès (*Tout mon possible* d'Emmanuel Bourdieu), Arnaud Churin (*Fragments d'un Discours amoureux* de Roland Barthe) et David Lescot (*L'Amélioration*, *L'Homme en faillite* et *L'Européenne* de David Lescot).

Il a notamment tourné dans les films de Bruno Podalydès, Laurence Ferreira Barbosa, Emmanuel Bourdieu, Agnès Jaoui, Valérie Mrejen, Eric Forestier, Léa Fazer, Jeffrey Nachmanoff, Henri-Alex Rubin ou encore Sofia Coppola.

Il est l'auteur de *Dance is a dirty job...*, texte lauréat du Prix du Public Danse élargie 2010 et programmé aux Théâtre de la Ville/Les Abesses en septembre 2011.

## MARIE DOMPNIER

Marie Dompnier commence sa formation au Conservatoire d'Art Dramatique du V<sup>e</sup> arrondissement de Paris et intègre la Compagnie Artéria en résidence au Théâtre du Soleil jusqu'en 2004.

En 2007, elle sort de l'École régionale d'Acteurs de Cannes (ERAC) au sein de laquelle elle a joué notamment dans *Une Orestie* d'Eschyle mis en scène par Jean-Pierre Vincent et *Troilus et Cressida* mise en scène d'Anne Alvaro et David Lescot.

Depuis elle a joué dans *La Cerisaie* mis en scène par Didier Carette, *La Seconde Surprise de l'amour* mis en scène par Alexandra Tobelaim, *L'Européenne* écrit et mis en scène par David Lescot en 2009, *Eric Von Stroheim* mis en scène par Renaud Marie Leblanc en 2010 et *Robert Plankett* par le collectif La Vie est Brève également en 2010. Au cinéma elle joue dans *No Comment!* de Pierre Henri Salfati.

## ODJA LLORCA

**FORMATION :** Conservatoire national supérieur d'Art Dramatique (Promotion 1997).

### AU THÉÂTRE :

- *La ballade de Simone* d'après S. de Beauvoir m.e.s. N. Darmon
- *Or* de Alain Enjary, m.e.s. Arlette Bonnard
- *Les Sept jours de la Bible Genèse, Patriarches, Exode* de Denis Llorca, *Les Misérables* d'après Victor Hugo, *La Route du coyote* de Lance Henson, mis en scène par Denis Llorca
- *Mardi* d'Edward Bond, m.e.s. Claudia Stavisky
- *Terre d'ailes*, m.e.s. et chorégraphie Caroline Marcadé
- *La Cuisine* de Arnold Wezker, m.e.s. Victor Gauthier
- *Sextuor Banquet* d'Armando Llamas, m.e.s. I. Ronayette
- *Loué soit le progrès* de G. Motton, m.e.s. Lukas Hemleb
- *lcône, Dans la forêt lointaine* de G. Watkins, m.e.s. par G. Watkins
- *L'Illusion* de Jean-Marie Piemme, m.e.s. Véronique Bellegarde
- *Et Vian! En avant la zique!, C'est pas la vie!* m.e.s. par Olivier Py:
- *Un cœur attaché sous la lune* de Serge Valletti, m.e.s. B. Lévy
- *Les Relations de Claire* de Dea Loher, m.e.s. Michel Raskine
- *Calderón* de Pier Paolo Pasolini, m.e.s. Laurent Fréchuret
- *Le fou d'Elsa*, m.e.s. Anne Torrès

### CABARETS :

Elle crée des cabarets autour de Brassens (*Une voix de femme chante Brassens, Brassens* de Denis et Odja Llorca) et un tour de chant *Carlène d'Acanthe* sur des textes d'Emmanuel Faventines et des musiques de Matthieu Dersy.

## ELIZABETH MAZEV

comédienne, auteur, metteur en scène

Née à Cannes, Elizabeth Mazev "monte à Paris" à vingt ans avec son ami depuis l'école communale, Olivier Py. Après une année dans l'école de théâtre "la belle de Mai", elle écrit un premier texte *Mon père qui fonctionnait par périodes culinaires et autres* qu'elle joue, en 1989, mis en scène par Olivier Py.

Parallèlement à leur collaboration régulière (d'Olivier Py : *Gaspacho, un chien mort* en 1991, *Les Aventures de Paco Goliard* en 1992, *La Servante* en 1995, *Le Visage d'Orphée* en 1997, *L'Apocalypse joyeuse* en 2000, *Le Soulier de satin* de Paul Claudel en 2003 et en 2009, d'Olivier Py : *Les Vainqueurs* en 2005, elle travaille également sous la direction de François Rancillac (*Ondine*, en 1993), Pierre Ascaride (*Papa* de Serge Valletti en 1992) et (*Mon Père que fonctionnait par période culinaire* en 1989), Jean-Luc Lagarce (*Le Malade imaginaire* en 1994, *La Cantatrice Chauve* en 2006), Claude Buchvald (*Le Repas* de Valère Novarina en 1996, *L'Opérette imaginaire* de Valère Novarina en 1998), David Lescot (*L'Européenne* en 2009) et également Caterina Gozzi, Jean-Pierre Vincent, Giorgio Barberio Corsetti, Bernard Sobel, Grégory Motton, Valère Novarina, François Berreur.

Elle a enseigné à l'Erac, à la faculté de théâtre de Besançon, au studio théâtral de Vitry et animé des stages auprès de divers conservatoires.

Ses textes *Les Drôles, mon père...*, *Les Cigales* sont publiés aux "Solitaires Intempestifs".

## CÉLINE MILLIAT-BAUMGARTNER

comédienne

Elle a été formée au Cours Florent et travaille depuis au théâtre avec Laurent Brethomme (*Les Souffrances* de Job en 2010, *Striptease* en 2009), Jean-Michel Rabeux (*Le Songe d'une nuit d'été* en 2007, *L'Homosexuel* de Copi en 2001), Thierry de Peretti (*Richard II* en 2004, *Valparaiso* en 2003), Frederic Maragnani (*Le Cas Blanche-Neige* de Howard Barker en 2005), Wissam Arbach (*Le Château de Cene* de Bernard Noël en 2004), Jean Maqueron (*L'Androcée* de Christian Siméon en 2002) ou encore Monique Espina (*La Compagnie des Spectres* de Lydie Salvayre en 2002).

Elle travaille également pour le cinéma avec les réalisateurs Eduardo de Gregorio et Irène Jouannet ou à la télévision.

## CHARLIE **NELSON** comédien, metteur en scène

Il s'initie au théâtre à la M.J.C. de Nanterre, puis mène avec des jeunes compagnies un travail de création et d'animation dans les banlieues parisiennes dès 1973.

Entre au Conservatoire national supérieur d'Art Dramatique (1975-1978). Depuis il travaille principalement au théâtre, sous la direction entre autres de Jean-Louis Hourdin, Michel Hermon, Marcel Bluwal, Philippe Adrien, Jorge Lavelli, Christian Schiaretti, Michel Raskine, Christian Peythieu, Adel Akim, Joël Pommerat, Bruno Bayen, Beno Besson, André Engel, Jean-François Peyret ainsi que de nombreuses collaborations avec Matthias Langhoff.

En 1993, il joue et met en scène avec le Quartet Upercut, **Torito** de Jacques Probst.

Dernièrement: **L'inspecteur Général** de N. Gogol par Mathias Langhoff, **Pulsion** de F.X. Kroetz par André Wilms, **Quelqu'un pour veiller sur moi** de Franck Mc Guinness par Etienne Pommeret, **Jacobi et Leidenthal** de Hanoch Lévin par Michel Didym.

Il participe aussi à des films pour le cinéma et la télévision avec entre autres J. Krier, Marco Pico, Peter Kassovitz, B. Gantillon, René Allio, Philippe Labro, Catherine Corsini, F.L.Tilly, Coline Serreau, Patrice Chéreau, P. Salvadori, Philippe de Broca, Patrice Leconte...

Il travaille en collaboration étroite avec l'auteur et metteur en scène David Lescot dans **L'Instrument à pression** (Marathon des Mots, Rencontre des Comédiens Maria Casares...), plusieurs spectacles de poésie en musique codirigés avec Claude Guerre (Théâtre Mogador, Maison de la Poésie...) et enfin **L'Européenne** spectacle pour lequel il assure la direction musicale, l'arrangement et la direction d'orchestre, ainsi que le rôle de musicien (CDN de Thionville, Liège et Luxembourg en 2007 puis Théâtre de la Ville, Comédie de Reims, Napoli Teatro Festival en 2009).



## VIRGILE **VAUGELADE** saxophone

Saxophoniste, compositeur, chef de chœur, prof de musique, il s'est formé à l'école de jazz ARPEJ ainsi qu'au CNR de Paris dans la classe de jazz de Balthazar Thomass. Il est passé par l'orchestre Zhivaro d'Henri Texier, Sylvain Kassap et consorts, le groupe de Manuel Rocheman et Laurent Naouri et s'est produit avec son quartet dans les clubs parisiens comme le Sunset ou le Duc des Lombards notamment.

Il joue sur plusieurs B.O. de cinéma dont **Je suis un assassin** de Thomas Vincent, **Acide Animé** de Guillaume Bréaud, **Je me fais rare** de Dante Desarthe, **Espace Détente** de Yvan LeBolloc'h & Bruno Solo sur une musique de Pascal Comelade.

Il entame son parcours au théâtre avec Gérard Desarthe pour qui il crée la musique de **Turcaret** à la MC93 de Bobigny et **Prose du Transsibérien**, lecture musicale itinérante.

Puis avec Christophe Huysman il participe à l'élaboration du spectacle **Les Repas HYC** (création du Théâtre de la Bastille) et joue dans ses **Chansons HYC** (concerts-performances).

Pour le **In** du Festival de la Cité de Carcassonne il écrit et interprète la musique des **Mariés de la Tour Eiffel**, comédie-ballet de Jean Cocteau mise en scène par Jacques Gallaup et Pierre Heydorff\*.

Sous la direction de Cécile Backes, il est chef de chant et musicien sur **La Seconde Attitude**, pièce et poèmes de B.Brecht créé à La Manufacture de Nancy et **Shitz** d'Hanokh Lévin, création du Théâtre de la Pépinière. Sur un texte de C.Backes il crée la musique de **Délicatesse**, un parcours poétique et musical pour la dixième Nuit des Musées.

## ALWYNE **DE DARDEL** scénographe

**Alwyne de Dardel** est depuis 1987, responsable de l'Atelier Décoration du Théâtre des Amandiers.

En tant que scénographe, Alwyne de Dardel a travaillé avec David Lescot (**L'Association**, 2002 ; **L'Amélioration**, 2004 ; **Un homme en faillite**, 2007 ; **L'Européenne**, 2009), Anne Torrès (**Le Prince de Machiavel**, 2001 ; **Lucrece Borgia** de Victor Hugo, 2000), Ingrid von Wantoch Rekowski (**La Chose effroyable dans l'oreille** de V, 1999), Jean-Pierre Vincent (**Pièces de guerre** d'Edward Bond, 1999), Olivier Besson (**À quoi rêvons-nous la nuit?**, 1998), Noël Casale (**Le Pont de Brooklyn**, 1995) et Michèle Sigal.

# TOURNÉE & RENCONTRES

## LE SYSTÈME DE PONZI TOURNÉE 2012

- 17 au 19 jan. Théâtre de l'Union-CDN **Limoges**, CRÉATION  
17, 18 fév. Scène nationale de **Cavaillon**  
1 au 23 fév. La Halle aux Grains – scène nat. de **Blois**  
12 au 17 mars La Manufacture – CDN de **Nancy**  
20 au 24 mars La Comédie de **Saint-Etienne**  
11 au 21 avr. Théâtre National de **Strasbourg**

## RENCONTRES

dimanche 29 janvier à l'issue de la représentation

mercredi 1<sup>er</sup> février à 18 H à la **LIBRAIRIE DES ADRESSES** 30 RUE YVONNE LE TAC Paris 18